Ouvrage coordonné par l'association Vecam

Libres savoirs

LES BIENS COMMUNS DE LA CONNAISSANCE

Produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIe siècle

C&F

OUVRAGE COORDONNÉ PAR L'ASSOCIATION VECAM

Libres savoirs

LES BIENS COMMUNS DE LA CONNAISSANCE

Produire collectivement, partager et diffuser
les connaissances au XXIe siècle

C&F éditions
2011

Chez le même éditeur :

Pouvoir Savoir
Le développement face aux biens communs de l'information
et à la propriété intellectuelle
Ouvrage collectif coordonné par Valérie Peugeot
Avril 2005, ISBN 2-915825-02-5

Sciences & Démocratie (doculivre : livre et DVD)
Réalisation Alain Ambrosi, avec la collaboration de Abeille Tard
Avril 2010, ISBN 978-2-915825-07-7

à paraître :
Aux sources de l'utopie numérique
De la contre-culture à la cyberculture : Steward Brand, un homme d'influence
par Fred Turner
Septembre 2011, ISBN 2-915825-10-6

Cet ouvrage a été publié avec le concours
du Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie
et le soutien de la Région Basse-Normandie.

Cet ouvrage a reçu le soutien de l'Organisation Internationale
de la Francophonie, Institut de la Francophonie numérique.

ISBN 978-2-915825-06-0
C&F éditions, mai 2011
35 C, rue des Rosiers, 14000 Caen
http://cfeditions.com

Les articles de cet ouvrage sont publiés sous licence Creative Commons : paternité, pas d'utilisation commerciale (http://creativecommons.org/licences/by-nc/2.0/fr/).
L'ouvrage est publié sous licence édition équitable (http://edition-equitable.org).

Les articles de cet ouvrage citent les noms de services, compagnies et marques qui appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont mentionnés ici qu'à titre documentaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 11

Valérie Peugeot 13
Les biens communs, une utopie pragmatique

Frédéric Sultan 20
Autour du Manifeste pour la récupération des biens communs

PREMIÈRE PARTIE :
LA RECHERCHE, LE VIVANT, LE RÉSEAU :
TROIS PILIERS DES COMMUNS DE LA CONNAISSANCE 31

LES COMMUNS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA SANTÉ 32

Charlotte Hess 33
Inscrire les communs de la connaissance dans les priorités de recherche

Prabir Purkayastha & Amit Sengupta 55
Replacer les besoins humains au cœur de la science

Jean-Claude Guédon 67
Connaissance, réseaux et citoyenneté : pourquoi le libre accès ?

Philippe Aigrain 77
De l'accès libre à la science ouverte

Leslie Chan, Subbiah Arunachalam & Barbara Kirsop 86
La chaîne de la communication dans les sciences de la santé : des chercheurs aux praticiens, l'impact du libre accès

Gaëlle Krikorian 105
Accès à la santé ou renforcement des droits de propriété intellectuelle : enjeux des normes internationales

NOURRIR L'HUMANITÉ : LES SEMENCES ET LES SAVOIRS PAYSANS 116

Guy Kastler 117
Les paysans sont-ils les protecteurs des semences locales ?

Adelita San Vicente Tello & Areli Carreón 132
Mainmise sur les semences du maïs dans son berceau d'origine et de diversité génétique

Collectif français contre la biopiraterie 141
Biopiraterie

CONTENUS CULTURELS, CONTENUS ÉDUCATIFS : LES OUTILS D'UNE CIRCULATION UNIVERSELLE 144

Hala Essalmawi 145
Partage de la création et de la culture : les licences Creative Commons dans le monde arabe

Ahrash Bissel & James Boyle 156
Vers la création d'un bien commun au service de l'enseignement

Déclaration du Cap 169
Débrider le potentiel des ressources éducatives partagées

PARTAGER EN RÉSEAU OUVERT : LES COMMUNS DU NUMÉRIQUE 174

Hervé Le Crosnier 175
Leçons d'émancipation : l'exemple du mouvement des logiciels libres

Valérie Peugeot 192
Le web des données laisse-t-il une place au bien commun ?

Michel Bauwens 211
Du design ouvert aux fabrications coopératives

DEUXIÈME PARTIE :
LES COMMUNS DE LA CONNAISSANCE : UNE MISE EN MOUVEMENT DANS UN MONDE GLOBALISÉ 223

DOMAINE PUBLIC ET BIENS COMMUNS 224

Communia 225
Manifeste pour le domaine public

Anupam Chander & Madhavi Sunder 235
La vision romantique du domaine public

Xuan Li 250
Propriété intellectuelle, normes, domaine public et responsabilités des pouvoirs publics

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE, BIENS COMMUNS : UNE INTIMITÉ RÉAFFIRMÉE 258

Peter Linebaugh 259
Histoire des communs : l'ombre portée de la Grande Charte

Claire Brossaud 276
Des identités numériques sous contrôle : qui tracera vaincra !

Hervé Brédif & Didier Christin 287
La construction du commun dans la prise en charge des problèmes environnementaux : menace ou opportunité pour la démocratie ?

LES COMMUNS INTERROGENT LES MOUVEMENTS SOCIAUX 304

David Bollier 305
Les communs, ADN d'un renouveau de la culture politique

Silke Helfrich 335
Les biens communs, nouvel espoir politique pour le XXIe siècle ?

Un mot d'Alain Rey 347
La guerre des « communs »

ر

Un mot d'Alain Rey

La guerre des « communs »

Les mots ont une histoire. Alain Rey nous raconte celle de « commun » et de ses dérivés. Jouer avec les mots, c'est aussi se les approprier : « *On ne changera pas le monde avec des mots, mais on peut au moins choisir ceux qui diront et accompagneront les changements nécessaires.* »

Diplômé en lettres et en sciences politiques, Alain Rey rejoint l'aventure des éditions Le Robert en 1952. En amoureux des mots, il fait redécouvrir les lexicographes du passé, notamment en rééditant le *Dictionnaire de Furetière* de 1690, et travaille l'histoire de la langue avec le *Dictionnaire Historique de la Langue française* (1992) ou le *Dictionnaire culturel en langue française* (2005).
Alain Rey promeut avec malice dans de nombreux médias les mots, leur étymologie et ce qu'ils cachent ou montrent par-delà les discours. Il a notamment tenu de 1993 à 2006 dans la matinale de France-Inter la chronique *Le mot de la fin*, entre étymologie et décryptage politique.

La mise en place d'un concept nouveau, lié à certaines prises de conscience nécessite des moyens langagiers : des mots, des sens nouveaux. S'agissant donc de communication, le verbe *communiquer*, précisément, représente, avec ses dérivés, une famille de mots latins qui ont fait des petits dans toutes les langues romaines et aussi en anglais – ce qui couvre les moyens linguistiques d'une bonne partie de la planète.

Le mot-clé, en latin, pour exprimer le partage, les relations entre un grand nombre d'humains, s'agissant de biens, de besoins, d'obligations, c'est *communis*. Cet adjectif est formé de *com*, préfixe dynamique qui exprime la réunion, le rassemblement, et de *munis*, qui se disait de tous ceux qui accomplissent un *munus*, autrement dit une charge, une mission, le mot signifiait aussi « offrande », « cadeau ». Les deux éléments remontent à des racines indo-européennes, notamment celle qui exprime l'action de changer (on la retrouve dans muer et muter) et celle d'échanger, stimulée par le *cum* de *commun*, *commune*, *communiquer*.

Communis, dans l'évolution du latin, possède déjà deux valeurs, l'une positive d'appartenance partagée et aussi d'ouverture d'esprit (celui qui est dit *communis* est avenant, ouvert aux autres), l'autre, négative, car ce qui est *communis* pouvait être ordinaire, médiocre, voire en latin chrétien, impur. Paradoxe qu'on retrouve en grec avec demos, « le peuple », comme dans les langues modernes issues du latin ou influencés par lui ou par le grec.

En ancien français, s'installe une autre ambiguïté : *commun* s'applique à la majorité, le peuple (*droit commun*, XIIIe siècle), et cela suppose que certains s'en distinguent, comme dans « le commun des gens » (XIIe siècle, on dira « le commun des mortels »), et aussi à ce qui correspond au partage ou à l'échange (« d'un commun accord » au XIIIe siècle ; « être commun à plusieurs personnes » au XIIe siècle). Ceci implique un autre concept, promis à un brillant avenir, celui de « communication », déjà évoqué.

Le premier sens prend une couleur hiérarchique avec la féodalité. Or, ce sont les usages et le langage des barons normands, après la victoire du normand Guillaume le Bâtard, à Hastings, qui font entrer en anglais le mot *commun*, devenu *common*, qu'on va retrouver dans la *Common Law*, dans le *Commonwealth* (mot à mot « bien, richesse commune »). Employé au pluriel, *commons* correspond au nom d'un

groupe humain, comme le féminin *commune* du français, qui vient du dérivé latin *communia*. Dans *House of Commons*, « house » est germanique mais *commons* est latin et, si elle se dit « pour la majorité, le peuple », l'expression incarne en politique l'ambiguïté entre, la partie inférieure de la représentation populaire, la supérieure étant *House of Lords* et « l'ensemble de la population ». *Commun* et *common* sont colorés d'infériorité, comme peuple, masse et un certain nombre de termes collectifs, sauf quand il s'agit de partage, entre deux personnes (vie commune) ou tout un ensemble (*biens communs*, *common goods*). Alors que *commun*, *communément*, contiennent la valeur péjorative du latin, le même *commun*, *common* en anglais, et surtout *commune*, *communal*, ainsi que *communiste* (qui apparaît en 1706 mais ne s'installe qu'à la fin du XVIIIe siècle), sont débarrassés du soupçon de médiocrité (mais d'autres soupçons existent). Il en va évidemment de même pour *communier*, pour *communiquer* et ses dérivés, alors que *communauté* est lui aussi capable de péjoration (*communautarisme*).

Un paradoxe sémantique fait que *banal*, qui a rejoint *commun* dans l'expression de la médiocrité, était en fait très proche de *seigneurial* – le ban appartenait au seigneur – et s'opposait à... *communal*, appliqué au fou, au malin, aux terres « communes ». Cependant, depuis ses origines, la langue française emploie l'adjectif *commun* avec sa valeur la plus forte : « qui appartient au plus grand nombre ». Les serments de Strasbourg (en l'an 842), premier texte connu en langue romaine, parlent de *comun salvament* « sauvegarde, sûreté, sécurité commune », pour les deux parties d'un accord politique (en l'occurrence, le partage de l'Empire de Charlemagne). L'idée centrale du mot est bien celle d'appartenance partagée, et ce partage va, on vient de le voir, de deux personnes à un ensemble, socialement majoritaire. En quoi le mot s'oppose à *privé*, *personnel*, *individuel* et se rapproche de *public*. Quant aux éléments péjoratifs qui persistent, comme avec *banal* et *vulgaire*, ils appartiennent à un ensemble de mots ainsi maltraités. Ainsi *vulgaire* qui valait d'abord pour « populaire » et ordinaire, est passé de l'idée « d'ordre », positive, à celle de « quotidienneté répétitive ». Ainsi, *hors du commun*, correspond à « remarquable », et non pas à « privé », « individuel ».

L'échec historique du *communisme* est symbolique et peut entraîner « commun », alors que le capitalisme (momentanément) triomphant est « privé ». On peut rappeler aussi que les *noms communs*

constituent une catégorie de mots capables de véhiculer un concept – par définition « général » – et s'oppose au nom « propre ». Or, à quoi aboutit l'idée, d'abord logique, de « propriété », sinon à celle de privation de tous ceux qui ne sont pas possesseurs légitimés. Ce que dit le mot *appropriation*, et aussi la célèbre formule de Proudhon « *la propriété c'est le vol* ».

Dans l'optique du droit de la propriété, ce qui est « commun » n'est en fait que des miettes laissées par les propriétaires. Les *biens communs*, les *common goods*, ne seraient ils que les restes du capitalisme privé ?

Ce soupçon, déjà grave en ce qui concerne la finance, commence à s'étendre sur les biens matériels, par nature destinés au partage : après l'eau, l'air pur, l'espace est compté et comptabilisé. Défendre les biens communs est devenu un combat général, quotidien, à la fois nécessaire et normal, c'est-à-dire « ordinaire » (l'ordre à changer) et, finalement, commun. On dit : « c'est l'affaire de tous » et Rousseau écrivait dans *Le Contrat social* : « *Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale.* »

Mais ceci relève de l'utopie. La mise en commun que la République française prétend libre, égalitaire et fraternelle ne peut se faire que contre des intérêts particuliers, acharnés à se défendre et à prospérer au dépens de tous ceux qui y résistent.

La guerre du privé et du public, du particulier et du commun, nourrit l'histoire et la pensée. Devenu économique et financier, le privé, accaparant le capital et le travail, trahit sa nature, alors que le public se retrouve frustré par la loi des biens communs. L'économie qui se prétendit commune et communiste s'est révélée n'être qu'un capitalisme d'État, en outre policier et despotique, pervertissant toute une série de mots : communiste, populaire, démocratique, public… tandis que le capitalisme privé, généralisé, est devenu une prétendue commune mondialisée – Mac Luhan parlait de *global village* – organisant la possession des biens communs, mais au bénéfice de quelques-uns.

Aux dictatures politiques ont succédé de relatives ou fictives démocraties au service d'intérêts privés devenus plus massifs et puissants que les intérêts publics. On parle significativement, en français, de multi-nationales, au-delà des « communs » de chaque État-nation

quant à l'importance financière, et très au-deçà de la notion généralisée de « biens communs ».

Car, à cette époque contemporaine de l'Histoire, l'idée « commune » s'est étendue à la planète. Celle-ci, en tant que milieu naturel parasité par les sociétés humaines, est leur bien commun le plus universel, mais aussi le plus compromis. La notion planétaire de ce qui doit être commun à tous les êtres humains est double : sa nature et son importance mises en cause ont suscité la prise de conscience écologique ; l'aberration qui préside à leur répartition, mène à définir des biens qui doivent rester communs, c'est-à-dire partagés. Biens matériels, naturels (l'air respirable, l'eau potable, la terre cultivable…) et artificiels, techniques ; biens spirituels, des croyances aux arts. Or, l'industrie humaine, d'abord collective, commune, est soumise aux intérêts privés, longtemps après la captation du pouvoir politique par quelques-uns, ou par un seul (au masculin avant le XXe siècle).

Sans tomber dans l'illusion rousseauiste d'une souveraineté commune, sous les espèces de cette abstraction, le peuple, la lutte pour les *commons*, les biens communs, à extirper de cette autre souveraineté, celle de l'argent, de la finance, contrôlée par une oligarchie, est devenue le seul enjeu d'un changement en profondeur. L'idée révolutionnaire est aujourd'hui mieux portée par le microcrédit que par la violence politique de quasiment tous les pouvoirs étatiques, pour ne rien dire du terrorisme, par nature suicidaire.

On ne changera pas le monde avec des mots, mais on peut au moins choisir ceux qui diront et accompagneront les changements nécessaires. Parmi eux, ces mots du partage et de la mission à accomplir, que le français, les autres langues romanes, l'anglais… ont hérité du latin, *cum* et *munia*, perdus mais présents dans *commun*, *commune* et *commons*, toujours actifs et alimentant des concepts devenus révolutionnaires, à la manière des énergies renouvelables.

Manifeste pour la récupération des biens communs

La privatisation et la marchandisation des éléments vitaux pour l'humanité et pour la planète sont plus fortes que jamais. Après l'exploitation des ressources naturelles et du travail humain, ce processus s'accélère et s'étend aux connaissances, aux cultures, à la santé, à l'éducation, aux communications, au patrimoine génétique, au vivant et à ses modifications. Le bien-être de tous et la préservation de la Terre sont sacrifiés au profit financier à court terme de quelques-uns.

Les conséquences de ce processus sont néfastes. Elles sont visibles et connues de tous : souffrance et mort de ceux qui ne peuvent accéder aux traitements brevetés et que la recherche orientée vers un profit commercial néglige, destruction de l'environnement et de la biodiversité, réchauffement climatique, dépendance alimentaire des habitants des pays pauvres, appauvrissement de la diversité culturelle, réduction de l'accès à la connaissance et à l'éducation par l'établissement du système de propriété intellectuelle sur la connaissance, impact néfaste de la culture consumériste.

Le Forum Social Mondial de 2009, à Belém, Pará, au Brésil, se déroule au moment particulier où la globalisation néolibérale, dominée par des marchés financiers hors de tout contrôle public, échoue spectaculairement. Il se produit aussi au moment où émerge une prise de conscience qu'il y a des biens d'usage commun à tous les êtres humains, et à la nature elle-même, lesquels ne peuvent en aucun cas être privatisés ou considérés comme des marchandises.

Cette prise de conscience s'appuie sur une vision de la société qui place le respect des droits humains, la participation démocratique et la coopération au cœur de ses valeurs. Les initiatives alternatives se développent dans de nombreux domaines pour la défense de l'eau et des fleuves, de la terre, des semences, de la connaissance, de la science, des forêts, des mers, du vent, des monnaies, de la communication et des intercommunications, de la culture, de la musique et des autres arts, des technologies ouvertes et du logiciel libre, des services publics d'éducation et de santé, de l'assainissement, de la biodiversité et des connaissances ancestrales.

Les signataires du présent Manifeste, lancé au Forum Social Mondial de 2009, appellent tous les citoyens du monde et leurs organisations à s'engager dans l'action pour la récupération et la mise en commun des biens de l'humanité et de la planète, présents et à venir, afin que leur gestion soit assumée dans une démarche participative et collaborative par les personnes et les communautés concernées et à l'échelle de l'humanité dans la perspective d'un monde soutenable.

Les signataires appellent tous les citoyens du monde et leurs organisations à approfondir la notion de biens communs, à partager leurs approches et leurs expériences pour la dé-privatisation et la dé-marchandisation des biens communs de l'humanité et de la planète, à articuler les luttes de leurs propres organisations, en renforçant mutuellement leurs campagnes et leurs initiatives.

Libres Savoirs : le sommaire

Les biens communs, une utopie pragmatique, par Valérie Peugeot.
Autour du manifeste, par Frédéric Sultan

1. La recherche, le vivant, le réseau : trois piliers des communs de la connaissance

Les communs de la recherche scientifique :
Charlotte Hess, Prabir Purkayastha & Amit Sengupta, Jean-Claude Guédon, Philippe Aigrain, Leslie Chan, Subbiah Arunachalam & Barbara Kirsop, Gaëlle Krikorian

Nourrir l'Humanité : les semences et les savoirs paysans :
Guy Kastler, Adelita San Vicente Tello & Areli Carreón

Contenus culturels & éducatifs : Ahrash Bissell & James Boyle, Hala Essalmawi,

Partager en réseau ouvert : les communs du numérique :
Hervé Le Crosnier, Valérie Peugeot, Michel Bauwens

2. Les communs de la connaissance : une mise en mouvement dans un monde globalisé

Domaine public et biens communs : Communia, Madhavi Sunder & Anupam Chander, Xuan Li

Liberté, démocratie, biens communs : Peter Linebaugh, Claire Brossaud, Hervé Brédif & Didier Christin,

Mouvements sociaux : David Bollier, Silke Helfrich

Postface : *La Guerre des « communs »* par Alain Rey

C&F éditions

Bon de commande

Nom : ..... Prénom : .....

Organisme : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Pays : .....

☐ Je désire une facture au nom et adresse de (si différent) :

.....

.....

produit	Réf	Prix unitaire	quantité	total
Libres savoirs	978-2-915825-06-0	29 €	×	=

Frais de port : 3 € pour la France métropolitaine
(voir http://cfeditions.com pour les autres pays)

TOTAL :

Je joins un chèque bancaire d'un montant total de . . . . . € à l'ordre de C&F éditions,

et je retourne ma commande à **C&F éditions, 35 C rue des rosiers 14000 Caen, France**

Pour toutes les commandes, et pour les produits électroniques > http://cfeditions.com

Cartes bancaires acceptées, Paiement sécurisé

PARUTION 15 MAI 2011

Libres Savoirs

Les biens communs de la connaissance : produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIe siècle

Un regard mondial sur les biens communs de la connaissance. À la rencontre de ces réseaux qui n'envisagent pas de progrès sans partage des savoirs.

La connaissance est un moteur de l'économie et de l'organisation sociale. Aujourd'hui numérisée, elle circule, se diffuse et se partage aisément, permettant la coopération de communautés et la création de nouvelles connaissances. Cette émergence dynamique et collective de nouveaux biens communs vient à son tour bousculer et renouveler la pensée économique et politique.

Les biens communs de la connaissance constituent ainsi une utopie pragmatique qui propose des voies nouvelles pour aborder les défis du XXIe siècle.

Pour ***Libres Savoirs***, l'association Vecam a coordonné trente auteurs, venant de tous les continents, afin offrir un regard mondial sur les biens communs de la connaissance. La diversité des sujets traités, de la santé aux ressources éducatives libres, des logiciels aux publications scientifiques, des semences aux questions juridiques sont le reflet de la vitalité de la production mondiale des communs du savoir et de l'énergie des communautés qui s'y sont engagées.

Présentation de l'Association Vecam

Vecam est une association qui s'est constituée sur les constats suivants : l'information, les productions culturelles et le savoir connaissent une numérisation croissante ; les réseaux informatiques maillent progressivement les territoires ; toutes les forces structurant les sociétés humaines sont ou seront touchées par la combinaison de ces éléments.

Le rôle de Vecam est de donner aux citoyens les moyens de s'interroger, comprendre, débattre et s'approprier ces transformations. Plus que la maîtrise technique des outils numériques, c'est au décryptage politique et social que l'association tente de contribuer. Vecam entend également faciliter les usages développés par et pour les associations, les mouvements citoyens ou les individus. http://vecam.org

LIVRE 29 €
352 pages format 14 × 21 cm
ISBN 978-2-915825-06-0
EAN 9782915825060

EPUB 9 €
ISBN 978-2-915825-20-6
EAN 9782915825206

Site du livre : **http://cfeditions.com/libres_savoirs**

Ouvrage coordonné par l'association Vecam

Libres savoirs

LES BIENS COMMUNS DE LA CONNAISSANCE

Produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIe siècle

La connaissance est un moteur de l'économie et de l'organisation sociale. Aujourd'hui numérisée, elle circule, se diffuse et se partage aisément, permettant la coopération de communautés et la création de nouvelles connaissances. Cette émergence dynamique et collective de nouveaux biens communs vient à son tour bousculer et renouveler la pensée économique et politique. Les biens communs de la connaissance constituent ainsi une utopie pragmatique qui propose des voies nouvelles pour aborder les défis du XXIe siècle.

Pour *Libres Savoirs*, l'association Vecam a coordonné trente auteurs, venant de tous les continents, afin offrir un regard mondial sur les biens communs de la connaissance. La diversité des sujets traités, de la santé aux ressources éducatives libres, des logiciels aux publications scientifiques, des semences aux questions juridiques sont le reflet de la vitalité de la production mondiale des communs du savoir et de l'énergie des communautés qui s'y sont engagées.

Vecam est une association qui œuvre à donner aux citoyens les moyens de s'interroger, comprendre, débattre et s'approprier les transformations liées aux interactions de la société et des technologies. Au-delà de la maîtrise technique des outils numériques, c'est au décryptage politique et social que l'association tente de contribuer. http://vecam.org

Publié avec le concours du Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie, le soutien de la Région Basse-Normandie et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Institut de la Francophonie numérique.

29 €
ISBN 978-2-915825-06-0
Imprimé en France
http://cfeditions.com